3º Une prière finale, 11, qui porte le titre d'Oratio Jesu filii Sirach, remercie Dieu de tous les bienfaits que l'anteur en a reçus, et spécialement du don de la sagesse. Quelques critiques ont pensé que cette prière était l'œuvre du traducteur grec, comme le prologue, et c'est probablement là-dessus que s'est appuyée la Synopsis Scripture Sacra, pour avancer que le traducteur, comme l'anteur de l'Ecclésiastique, s'appelait Jésus, fils de Sirach, mais on n'a aucune raison de refuser à l'auteur primitif la composition de ce morceau (1).

Joseé, XLVI, I-8; Caleb, 9-15; Samuel, 16-23; Nathan, XLVII, 1; David, 2-14; Salomon, 15-31; Elie, XLVII, 1-35; Elizeé, 139-15; Edechias et lazie, 19-28; Josias, XLIX, 1-5; Járémie, 8-9; Ezechiel, 10-11; les douze petits prophètes, 12; Zorobahel, 13; Joseé, fils de Josédec, 11; Néhémie, 45; Hénoch, 16 (déjà nommé, XLVI, 16; Joseph, 17-18; Scht et Sem, 19, et Simon, fils d'Onias, L, 1-23. Les versets 24-31 forment la conclusion de tout le l'ivre; l'auteur faid des souhaits en faveur de son peuple, 24-25; l'exhorte à la confiance en Dien, 26; proteste qu'il n'a rien de commun avec les Iduméens, les Philistins et les Samaritains, ces trois grands ennemis d'isael, 27-28; appose comme as signature à son livre, 29; et termine par une dernière recommandation à mettre en pratique les conscils de sagesse qu'il a dounés, 30-31.

(i) M. Bickeil a retrouvé dans Eccli., Lt, 18-38, un poème alphabétique, de 44 vers de sept syllabes, subdivisés en strophes de quatre vers, et il a essayé de reconstituer le texte original hébren. Zeitschrift för katholische Theologie, 1882, p. 393-328.

TROISIÈME PARTIE

records

889. - Division de cette troisième partie.

Cette troisième partie sera divisée en six chapitres : 4º Introduction générale aux livres prophétiques ; 2º Isaïe ; 3º Jérémie ; 4º Ézéchiel ; 5º Daniel ; 6º les petits prophètes.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION GÉNÉRALE AUX LIVRES PROPHÉTIQUES.

890. - Division de ce chapitre.

Nous traiterons en deux articles : 1° de la nature de la prophétie ; 2° des prophètes en général.

ARTICLE I.

De la nature de la prophétie.

Définition. — Espèces. — Existence. — Mission des prophètes. — Forme des prophéties. — Modes de la révélation divine. — Etat d'esprit des prophètes pendant que Dien se manifestait à eux. — Obscurilé des prophèties. — Leur promaigation. — Importance de leur étude. — Tableaux des prophéties messianiques.

891. - Définition des mots prophète et prophètie.

4° Le prophète est celui à qui Dieu révèle sa volonté d'une manière surnaturelle, avec mission de la communiquer aux hommes. La prophète est la manifestation de cette volonté divine, faite par le prophète. Elle suppose donc essentiellemea in ore tuo, 1, 9; cf. Deut., xvIII, 18; voilà la révélation; 2º ad omnia quæ mittam te, ibis,... ecce constitui te hodie super gentes, 1, 7, 40; voilàla mission divine. Cf. ls., v1, 9; Éz., 11, 3-4.

2º La révélation faite par Dieu au prophète a pour objet de lui faire connaître les résolutions qu'il a prises, soit pour punir le pécheur, soit pour consoler l'affligé; elle est généralement accompagnée d'avertissements et d'exhortations, ainsi que de la prédiction de l'avenir (1).

3° En ce dernier sens, la prophétie est l'annonce d'évènements futurs, qui ne peuvent être connus que de Dieu seul. Dans le langage vulgaire, on entend d'ordinaire par prophétie une prédiction, et par prophète celui qui prédit l'avenir. C'est là le sens étymologique du mot qui nous vient des Septante et est composé de 705 et 97µl, dire à l'avance (2). Dans la Bible, comme nous venons de le voir, prophète et prophétie s'emploient dans une acception plus large; le prophète ne manifeste pas seulement l'avenir, mais toutes les volontés de Dieu, quelles qu'elles soient, etc. (3). En hébreu.

(I) « Prophetica revelatio se extendit non solum ad futuros hominum eventus sed etiam ad res divinas. Et quantum ad ea quæ proponuntur omnibus credenda, quæ pertinent ad fidem : et quantum ad altiora mysteria, quæ sunt perfectorum, quæ pertinent ad sapientiam. Est etiam prophetica revelatio de his que pertinent ad spirituales substantias, a quibus vel ad bonum vel ad malum inducimur : quod pertinet ad discretionem spirituum. Extendit etiam se ad directionem humanorum actuum : quod pertinet ad scientiam. » S. Th., 2* 2*, q. 170. - « Quanquam tam divina quam humana, tam spiritualia quam corporalia, prophetiæ lumini subesse certum sit, propriissime tamen, ad ipsam pertinet futurorum eventuum revelatio. » Ib., q. 171, a. 3.

(2) Cette étymologie, qui a été communément donnée jusqu'ici, peut se soutenir; il faut cependant remarquer que προφήτης signifie en grec interprete des dieux, plutôt que celui qui prédit l'avenir, de sorte que le mot προσήτης a, en cette langue, le même sens général que le mot hébreu correspondant, nabi', celui qui parle pour un autre.

(3) Gen., XX, 7; Ps. CIV, 15, etc. Voir S. J. Chrys., Synopsis S. S. conspectus, t. Lvi. col. 317.

ART. I. - DE LA NATURE DE LA PROPHÉTIE.

il s'appelle quelquefois אר, rô'éh ou חזה, khôzéh, c'est-àdire voyant, I Reg., 1x, 9: Amos, vii, 12; ordinairement תמיא nâbi', l'inspiré. « Le nâbi', dit M. le Hir, est, autant selon l'étymologie que selon l'usage du discours, celui que Dieu inspire et qui sert d'organe à la divinité. Il n'est pas nécessaire qu'il révèle l'avenir, mais il est essentiel que sa parole soit une révélation divine » (1). Il est l'interprète de Dieu auprès des hommes (2). Dans le sens large, la prophétie est donc l'oracle révélé par Dieu, quelle qu'en soit la nature ; dans le sens restreint, c'est une prédiction.

4º La prophétie, d'après ce que nous venons de voir, est un don surnaturel et divin (3). Elle se distingue par là radicalement de la divination, DDP, qésem, Num., xxII, 7, qui n'est qu'une fourberie, ou bien soit une inspiration diabolique soit une prévision de l'esprit humain : la parole des devins n'est pas la parole de Dieu : Neque locutus sum ad eos, Jer., xIV, 14; ils n'ont pas reçu de mission : non misi eos, Jer., xIV, 14; leurs oracles sont des mensonges : decipiunt vos, Jer., xxIII, 16; ils n'ont d'autres inspirateurs qu'euxmêmes : « Visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini. » Jer., xxIII, 16; Ez., xIII, 2-3.

892. - Double espèce de prophéties : prophéties proprement dites et prophéties par types ou figures.

Dieu a annoncé l'avenir de deux manières principales, par les paroles et par les actions, par des prophéties directes et par des types ou des figures : « Etenim duo sunt prophetiæ genera et operibus et verbis futura prænuntiare : verbis quidem, ut cum crucem significare volentes, dicunt : Sicut ovis ad cædem ductus est et sicut agnus coram se tondente sine voce, Is., ын, 7. Hoc itaque verbis ipsis vaticinari voluerunt ;

⁽¹⁾ Le Hir, Études bibliques; Les prophètes d'Israel, art. 2, t. 1, p. 57. Voir tout ce qu'il dit, p. 55-58.

⁽²⁾ Propheta est interpres... Dei. S. J. Chrys., In I Cor., Hom. xxxvi. nº 4, t. Lxi, col. 311. Cf. Ex., vii, 1; iv, 16.

⁽³⁾ Cf. Mich., III, 8; Ez., x1, 5. Voir S. J. Chrys., In Isai., c. 1, no 1, t. LVI, col. 13-14. Cf. Num., XII, 17, 25, 29; I Reg., X, 6; XIX, 20; II Pet., I, 21; Jer., XXIII, 16; Ez., XIII, 2-3; Joa., VII, 17, etc.

458 CHAP. 1. — INTR. GÉN. AUX LIVRES PROPHÉTIQUES. [893] operibus vero, cum Abraham exhibetur filium offerens et arietem jugulans. Hic enim rebus ipsis crucis imaginem præsignificat, atque exedem pro orbe futuram. Multas certeinvenire est in Veteri Testamento hujusmodi figuras prophetiasque per sex hibitas (1).» Nous ne nous occupons pas ici des prophéties typiques, mais seulement des prophéties proprement dites.

893. — L'existence des prophéties niée par les rationalistes.

L'existence des prophéties est un fait universellement admis par la tradition juive et chrétienne. Les rationalistes ment cependant qu'il y ait des prophéties véritables, c'est-àdire des manifestations surnaturelles faites par Dieu à l'homme pour lui révéler l'avenir. Ils reconnaissent qu'il existe des livres prophétiques dans l'Ancien Testament, et admettent ce qu'ils appellent le prophétisme, c'est-à-dire l'intervention, dans l'histoire d'Israël, d'hommes extraordinaires, d'une grande intelligence et d'une rare perspicacité, mais ils refusent d'y voir quelque chose de surhumain. Ils partagent les prophèties en deux catégories : les unes authentiques, les autres non authentiques. Ces dernières sont celles qui sont trop précises, trop claires et trop au-dessus de la portée de l'esprit de l'homme pour qu'on puisse les expliquer naturellement. D'après eux, elles ont été écrites après coup. post eventum, comme la révélation de l'histoire future de Rome que Virgile fait faire à Énée dans les enfers, jusqu'à l'époque d'Auguste.

Quant à celles dont ils reconnaissent l'authenticité, ou bien elles se rapportent, d'après eux, à des événements prochains, que la sagacité des prophètes leur a permis de prévoir et d'annoncer à l'avance, ou bien elles ont pour objet ce qu'on appelle le règne messianique et sont le fruit d'aspirations vagues et mal définies. Ce sont là tout autant d'erreurs, comme nous allons le démontrer.

894. - Preuves de l'existence des prophéties.

4° La prophétie est possible: Dieu connaît certainement l'avenir, et il est libre de le révéler quand il lui plaît, et à qui il lui plaît. Il faut être athée pour nier cette vérité, admise dans tous les temps et dans tous les lieux.

2º Les prophèties existent de fait (1). Les Livres Saints contiennent des livres prophétiques qui prédisent l'avenir. Les incrédules, il est vrai, nient l'authenticité de plusieurs d'entre eux ou interprètent d'une façon naturelle une partie de leurs oracles, mais ils sont forcés par l'évidence d'admettre que quelques-uns annoncent des choses futures. En nous tenant à leurs aveux et en leur faisant, pour un moment, les plus larges concessions, il est facile de prouver, par ceux de ces livres dont ils ne peuvent contester l'autorité, l'existence de véritables prophéties. - 1º Michée, par exemple, annonce, rv, 8-10, la captivité de Babylone 450 ans à l'avance, quand il n'y avait aucune hostilité entre Babylone et Juda, bien plus, lorsque Babylone n'était pas encore un état indépendant. Comment pouvait il prévoir humainement ce qu'il prédisait? - 2º Tous les prophètes, à commencer par les plus anciens, annoncent la destruction future de Jérusalem et du temple, ainsi que la captivité. Ces événements si graves, ils ne les prophétisent point d'une manière vague et ambiguë, mais nette et précise. L'ennemi le plus redoutable des enfants de Jacob à cette époque, ce sont les Assyriens, eh bien! ils assurent que ce ne sont pas les Assyriens qui exécuteront la vengeance divine; Juda sera sauvé de leurs mains, qui paraissaient devoir l'écraser; son libérateur, ce ne sera pas l'Égypte sur laquelle il comptait, ce sera Dieu seul ; les instruments de la colère céleste contre son peuple, ce seront les Chaldéens ; tous les prophètes dont les oracles s'occupent de Babylone, sont unanimes à l'affirmer. Voilà des faits qui étaient en dehors de toute prévision et de tout calcul humain; ils se sont néanmoins réalisés tels qu'ils

⁽¹⁾ S. J. Chrys., Synopsis S. S. conspectus, t. LvI, col. 316-317. Cf.

⁽¹⁾ Cf. La Luzerne, Dissertation sur les prophéties, Migne, Cursus Scripturæ Sacræ, t. XVIII, col. 11 sq.

CHAP. I. - INTR. GÉN. AUX LIVRES PROPHÉTIQUES. [894] avaient été prédits. - 3° Quand l'empire de Nabuchodonosor venait d'atteindre son plus haut degré de gloire et de puissance, Jérémie annonce sa décadence et sa ruine, non pas en termes généraux mais en termes exprès et circonstanciés : Babylone sera prise par les Mèdes et leurs alliés; ils entreront dans la ville par le lit desséché de l'Euphrate, pendant une nuit de fêtes et de folle ivresse; les Juifs verront alors finir leur captivité. Par quelle perspicacité d'esprit un Juif, vivant à Jérusalem, pouvait-il prévoir de telles choses, deviner de tels détails, longtemps à l'avance, autrement que par une révélation divine? - 4º Les prophètes ont embrassé, dans le cercle de leurs oracles, tous les peuples qui les entouraient et tout ce qu'ils avaient prédit s'est accompli. Ils avaient annoncé la ruine de Ninive, de Babylone, de Tyr, de Memphis, des Ammonites, des Moabites, des Philistins, des Iduméens : toutes ces villes et tous ces peuples ont disparu à jamais de la scène du monde; il n'y a pas une seule cité, pas une seule nation, dont le sort n'ait été celui qu'avaient prophétisé les prophètes d'Israël. Une telle coïncidence ne peut être l'effet du hasard, mais est l'œuvre de Dieu. Les ruines de toutes ces grandes villes, autrefois florissantes, sont là comme des témoins muets, mais toujours subsistants, de l'inspiration des prophètes. - 5º Zacharie a clairement décrit les conquêtes d'Alexandre, ix, 1-8. Il prédit qu'Hadrach, Damas et Émath seront conquis, que les boulevards de Tyr seront jetés dans la mer et la ville brûlée; que Gaza perdra son roi; qu'Azot sera peuplée par une vile populace; et qu'au milieu de tant de troubles, Jérusalem sera tranquille. Toutes ces prophéties s'accomplirent exactement pendant l'expédition d'Alexandre. Un des pères du rationalisme moderne, Eichhorn, frappé du caractère de ces prédictions, n'a pas trouvé d'autre moyen d'en éluder la force que de prétendre, en recourant aux hypothèses les plus inadmissibles, que c'était une narration historique, voilée sous une forme prophétique : c'était en reconnaître involontairement le caractère extraordinaire et la parfaite exactitude. - 6° On pourrait citer une multitude d'autres exemples de

ce genre, mais ceux-ci suffiront. Mentionnons seulement encore les prophéties messianiques. Celles-là sont incontestablement antérieures aux événements qu'elles prédisent; or, elles décrivent la vie de Notre-Seigneur comme les événements dont il était question tout-à-l'heure : il n'y a presque point de fait dans l'Évangile, depuis la naissance de Jésus-Christ à Bethléem jusqu'à sa mort, qu'elles n'aient annoncé, nº 903. L'existence des prophéties est donc un fait historiquement démontré (1).

895. - En quoi consistait la mission du prophète.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que le prophète était l'interprète de Dieu, l'intermédiaire entre Dieu et son peuple; il recevait les ordres du Seigneur et communiquait à la race d'Abraham le plan divin ; c'était tout à la fois le représentant du patriotisme et de la religion, un pouvoir politique dans l'État et le gardien, constitué par Dieu luimême, de la théocratie, le ministre extraordinaire mais autorisé de la loi (2), le canal par lequel le Seigneur manifestait la révélation concernant la venue du Messie. Par conséquent sa mission était double, l'une se rapportant au temps présent, l'autre à l'avenir. - 1º Pour le présent, il devait maintenir la religion mosaïque dans son intégrité, conserver la pureté des mœurs et des doctrines par ses avertissements, ses reproches, ses menaces (3). - 2º Pour le temps à venir il devait montrer que la loi ancienne n'était que la préparation de la loi nouvelle et le type des temps messianiques; il devait garder vivantes dans le cœur du peuple l'espérance et la foi au Messie. De là les deux espèces principales de prophéties : les unes concernent directement le peuple de Dieu ou, parfois, les nations étrangères avec les quelles il était en rapport; les autres ont trait à Jésus-Christ et à son Église. Cependant les premières elles-mêmes regardaient aussi indirectement le Messie, qui était le sujet capital de la

⁽¹⁾ Hengstenberg, Kitto's Cyclopædia of the Bible, t. 17, p. 448-419. Cf. Jahn, Einleitung in die göttlichen Bücher des A. T. t. 1, p. 81 sq.; t. II, p. 349 sq.; Huct, Dem. Ev., dans Migne, Dem. Ev., t. v, col. 481-488. (2) Is., LVIII, 3-7; Ez., XVIII; Mich., VI, 6-8; O3., VI, 6; Amos, V, 21, etc. (3) Is., I, 14-17; III, 5, etc.; nº 482, 1º.

gardé par les Juifs, de même que par les chrétiens, comme le couronnement de la loi et l'accomplissement de tous les oracles, Matth., v, 47 (t).

896. - De la forme des prophéties.

Elle est assez variée; cependant, le plus souvent, chaque prophètie comprend quatre éléments: 1º une exhortation, 2º une accusation et des reproches; 3º des menaces de châtiments; 4º des promesses comme récompense de la conversion à laquelle sont invités les pécheurs. Telle est la marche la plus ordinaire que suit le prophète dans la manifestation des volontés de Dien. Le plus souvent il s'exprime sons forme de discours, mais le discours est fréquemment mêlé de visions, de récits d'actions symboliques, de cantiques, d'élégies, etc., comme nous allons le voir, n° 897. En général, le langage est moins poétique que celui de Job et des Psaumes; il a cependant des analogies avec celui de ces deux livres, et l'on remarque presque partout l'emploi du parallélisme. Les vers proprement dits sont rarement employés.

897. - De la manière dont Dieu révélait sa volonté aux prophètes.

Dieu faisait ses révélations aux prophètes de plusieurs manières. Les trois principales étaient la parole, la vision et le songe. 1º La parole, 727, débêr. Le recueil des prophèties de Jérémie porte pour titre: Verba Jeremiæ... Quod factum est verbum Domini ad eum, Jer., 1, 1-2. De même celui d'Osée et de Joel: Verbum Domini quod factum est ad Osee, 1, 1; Verbum Domini quod factum est ad Joel, 1, 4 (2). Par la parole divine, il faut entendre sans doute, d'ordinaire (3), non pas un langage articulé et sensible aux oreilles corpo-

[897] ART. I. — DE LA NATURE DE LA PROPRIÉTIE. 463 relles, mais une voix qui se faisait entendre au dedans (1). La plupart des communications divines étaient faites de cette

manière: Le prophète les transmettait ensuite au peuple dans des discours qu'il prononçait de vive voix (2), ou bien qu'il écrivait quelquefois pour les faire connaître sous cette

dernière forme.

2º Dieu se révélait aux prophètes par des visions, mn. khazôn. C'est le titre des prophéties d'Isaïe : Visio Isaïæ, filii Amos (3). Les exemples de visions abondent dans les prophètes, surtout dans Ezéchiel (4). En quoi consistaient-elles? Dieu les représentait-il aux yeux du corps d'une manière sensible et physique, ou seulement à l'imagination par ides images qui n'avaient aucune réalité extérieure? Les exégètes ne sont pas d'accord sur ce point. S. Jérôme se prononce pour le second sentiment. Parlant de la fameuse vision des ossements arides d'Ézéchiel, il dit que Dieu eduxit eum in spiritu, non in corpore, sed extra corpus (5). Cette opinion parait être la plus commune, mais peut être ne faudrait-ilpas l'étendre absolument à tous les cas (6). Quoi qu'il en soit, il est certain que les visions prophétiques ne sont pas des fictions; Dieu les avait réellement présentées à l'esprit de ses interprètes. - Souvent elles étaient rendues comme palpables, au peuple, par des actions symboliques, Ez., Iv, etc. Plusieurs, il est vrai, croient que ces symboles n'étaient que décrits et non représentés, comme dans un tableau vivant: qu'Ézéchiel, par exemple, n'avait pas tracé réellement sur une brique le plan de Jérusalem, IV, 1, mais simplement écrit ce que nous lisons dans son livre. On ne voit pas néan-

⁽¹⁾ Ce qui a été dit, nos 162, 166, du double sens de l'Écriture, littéral et mystique, s'applique particulièrement aux prophèties. Les unes concernent N.-S. dans le sens littéral, comme lis, vir, 1; Matth., 1, 23; les antres dans le sens spirituel, comme 0 sée, xi, 1; Matth., II, 15, Cf. ne 982.

⁽²⁾ Cf. Is., vii, 3; viii, 1; Ez., i, 3; ii, 1-2; iii, 1, etc.
(3) Dans certaines circonstances, Dieu e'est révélé certainement par des sons articulés, 1 Reg., iii, 4; Ex., iii, 4, etc.

⁽¹⁾ Num., xII, 6-8; Apoc., I, 10.

⁽²⁾ Is., VII; XXXVII, 6, 21; Amos, VII, 10; Jer., XXI; XXVIII, 5; Ez., XIV, 1, etc.

⁽³⁾ Amos., 1, 1, etc. Cf. Num., xII, 6; Joel, II, 28. (4) Ez., 1, 4, etc.; cf. ls., vI; Zach., I, 8 sq.

⁽⁵⁾ In Ezech., l. XI, c. XXXVII, t. XXV, col. 347.

⁽⁶⁾ Ainsi, si Pon considère l'apparition de l'archange Gabriel à Daniel, viu, 16 sq., comme une vision, on doit admettre cette vision comme réelle; mais au lieu de voir dans ce fait ét autres semblables une vision, on peut y voir simplement une epparition dont Dieu se sert pour communiquer est volontés au propôtete par la pronte.

464 CHAP. I. - INTR. GEN. AUX LIVRES PROPHETIQUES. [897] moins pourquoi il n'aurait pas exécuté ce que Dieu lui commandait de faire, au moins quand l'exécution était facile.

3º Dieu se manifestait aussi, mais plus rarement, à ses prophètes par des songes (1). Ce mode de communication prophétique différait du second, principalement en ce que la vision avait lieu pendant l'état de veille, tandis que le songe avait lieu pendant le sommeil. - Du reste, dans le songe comme dans la vision, le Seigneur se servait ordinairement des images qui étaient familières aux prophètes pour en revêtir ses révélations; c'est ainsi que les visions d'Isaie et de Jérémie ont une couleur palestinienne, tandis que celles d'Ezéchiel et de Daniel sont remplies de traits et de symboles empruntés à la Chaldée.

4º De quelque manière que Dieu révélat l'avenir au prophète, il le lui manifestait comme déjà présent ou même comme passé (2), de là vient que l'écrivain emploie si fréquemment, même quand il s'agit d'un temps futur, le prétérit que

l'on a appelé prophétique.

5º Puisque Dieu communiquait ses volontés aux prophètes par la parole, par des visions ou par des songes, il suit de la que le don de prophétie était transitoire, et non habituel ou permanent (3), et que les prophètes ne connaissaient que ce que Dieu jugeait à propos de leur révéler chaque fois par une manifestation spéciale (4).

(1) Num., xii, 6; Joel, ii, 28; Dan., i, 17; vii, 1.

(2) « Mos... est prophetarum omnium de nondum factis ut de factis loqui, dit S. Jean Chrysostome, In Gen. I, hom. x. nº 4, t. LIII, col. 85, quia enim mentalibus oculis videbant quæ post multorum annorum curricula erant futura, ideireo quasi nune ob oculos posita spectarent, ita cuncta narrabant. » — « Id jam olim prophetis in more fuit, qui de futuris rebus quasi jam factis loquuntur. 1 ld., In Joa. hom. XIII, nº 3,

(3) « Lumen propheticum non inest intellectui prophetæ per modum formæ permanentis, alias oporteret quod semper prophetæ adesset facultas prophetandi, quod patet esse falsum... Relinquitur ergo quod lumen propheticum insit animæ prophetæ per modum enjusdam passionis vel impressionis transcuntis... Mens prophetæ semper indigel nova revelatione... Unde manifestum est quod prophetia, proprie loquendo, non est habitus, n S. Th., 2ª 2s, q. 171, a. 2.

(4) « Non oportet prophetis omnia prophetabilia nota esse. » lb. a. 4.

6º La prophétie, par sa nature même, est un don gratuit, gratia gratis data. Ceux qui en ont été favorisés dans l'Ancien Testament étaient d'ordinaire de saints personnages, mais Dieu pouvait, à son gré, révéler l'avenir, même à des hommes pécheurs, comme il le fit à Balaam.

898. - De l'état psychologique des prophètes pendant la révélation divine.

1º Les prophètes ne perdaient point l'usage de leurs facultés, lorsque Dieu se révélait à eux par une parole intérieure, ce qui était le cas le plus ordinaire, nº 897, 1º (1); il n'y avait alors aucun changement extérieur dans leur état, aucun trouble ni aucune modification dans l'exercice régulier et normal de leur intelligence et de leur liberté. « Ea visio prophetica, qua mens prophetæ illustratur lumine intelligibili aut speciebus intelligibilibus formatur, non fit cum abstractione a sensibus, » dit S. Thomas (2).

2º Il n'en était pas toujours de même quand la révélation se faisait en vision on en songe, nº 894, 2º et 3º, elle avait lieu alors dans une extase : les prophètes perdaient dans ce cas l'usage de leurs sens ; ceux-ci étaient fermés et insensibles aux objets extérieurs, comme dans un sommeil profond; l'âme était inactive, passive (3), et impuissante à réagir

(1) Cette question a été souvent traitée d'une manière confuse, et en apparence contradictoire, faute d'établir les distinctions nécessaires.

(3) C'est à cet état extatique des prophètes qu'il fant appliquer ce que disent les Pères, quand ils nous montrent ces saints person-

⁽²⁾ S. Th., 20-2m, q. 173, a. 3. - a Illis [prophetis], dit S. Jean Chrysostome, omnia manifesta erant, et in illis prophetabant ut ipsos decebat, cum intelligentia et libertate omui. Ideo penes illos erat et loqui et non loqui; neque euim necessitate tenebantur, sed potestatis honore donati erant. Ideo Jonas fugit, ideo Ezechiel distulit, ideo Jeremias recusabat. Deus vero non cum necessitate impellit ipsos, sed consiliis, horiationibus et comminationibus utitur, mentem tenebris non offundens. Dæmonis enim proprium est et tumultum et furorem et multam immittere caliginem; Dei vero est illuminare, et que opus est cum intelligentia docere. » In 1 Cor., nº 2, t. Lxt, col. 242. « Per Sancti Spiritus contactum, dit Origène, ut ita loquar, mentem eorum [prophetarum] perspicaciorem animamque splendidiorem factam fuisse, » Contra Celsum, vit, 4, t. xi, col. 1426.

3º Il faut remarquer d'ailleurs soigneusement que, de quelque manière que fût communiquée la révélation céleste, le prophète n'était jamais dans l'état de délire, à plus forte raison de démence, qui caractérisait les devins du paganisme lorsqu'ils rendaient les oracles des faux dieux (3). Il

nages comme des instruments de musique dont joue l'Esprit Saint. Athénagore, Leg. pro Christianis, 1x, t. vt, col. 908; Clem. Akx., Cohort. ad Gent. 1, t. vtil, col. 59, les comparent à une filhé lès. Justin, Cohort. ad Græc., vtil, t. vt., col. 255; S. Ephrem, hhythm., xxiv; cf. S. J. Chrys., Ad popul. Antioch, hom., 1, t. t. xxiv, col. 16-17, à une lyre: S. Grégoire le Grand, Mor. in Job. Pref., 1, 2, t. txxv, col. 517, à une plume, etc. S. Basile a dit, dans un passageremarquable: « Ou-modo prophetabant purs ac pellucidæ animæ? Nempe ex velut specula factæ divinæ operationis, imaginem integram inconfusamque et nulla ex parte affectibus carris turbatam representabant. « Comm., in Is. Prozem., n. 3, t. xxxv, col. 122. Voir aussi S. Hippolyte, De Anti-christo. It et Iu. t. x. col. 130-731.

(f) is, v_i , t_i Zach, u_i , t_i Mich, u_i , t_i Act., x_i , t_i ; xxu_i , ts Apoc., t_i , t_i : a Intelligentia enim est opus in visione, s dit Daniel, x, t_i .

(2) Dan., vIII, 18; x, 9 (texte hébreu); vIII, 48; x, 10-11; vIII, 19; x, 12; x, 15, 17. Cf. vIII, 27; Act., x, 10; x1, 5; II Cor., xII, 1; Apoe., 1, 10. - e Quando fit revetatio prophetics secundum formas imaginarias, dit S. Thomas, necesse est fieri abstractionem a sensibus, ut talis appositio phantasmatum non referatur ad ea que exterius sentiuntur. v 22 28. q. 113, ar. 3.

29 29 4, 4 173, art. 3.
(3) Philon et les montanistes eurent le tort d'identifier l'état des prophètes avec celui des devius. « L'intelligence humaine s'en va, dit Philon, quand l'Esprit Saint arrive, et elle revient quand part celui-ci, parce que le mortel ne peut demeurer avec l'immortel. » Quis verum divinarum hares, éd. Mangey, t. 1, p. 514. C. De vita Mosis, 1, l. t. II, p. 124. Jorèphe, Antiq, jud., IV, vi. 3. Les montanistes exagétèrent peut-être encore davantage : « Defendionus, in causa novæ prophette, gratiae extassim, id est ameutam, convenire. In spiritu enita homo constitutus, præsertim cum gloriam Dei conspicit, vel cum per jusum Dens loquitur, necesse est excidat sensu, obnumbratus sedicet virtute

[809] ART. I. — DE LA NATURE DE LA PROPUÈTIE. 467 savait donc toujours ce qu'il prophétisait, quoique il pût ne pas saisir toute la portée de plusieurs de ses oracles (1), et ignorer, par exemple, la signification prophétique que Dieu atlachait, dans un sens spirituel, à ses paroles, comme la prédiction de la fuite de Jésus-Christ en Exypte (2).

899. - De l'obscurité des prophéties.

Les prophéties sont souvent enveloppées d'obscurités (3).

divina, de quo inter nos et Psychicos [catholicos] quæstio est. Interim facile est amentiam Petri probare. " Tertull., Adv. Marcion., IV. 22. t. II, col. 413. La plupart des Pères ont combattu avec force ce sentiment : « Prophetas non fuisse sicut vates (μάντεις), dit S. Jean Chrysostome, In Ps. xLIV, no 1, t. LVI, col. 183-184. Illic enim quando dæmon animam invaserit, orbat mentem ac cogitationem, et rationem obscurat, et ita omnia illi ore suo loquuntur, mente nihil intelligente eorum quæ loquuntur, non secus ac si tibia aliqua inanimata loquatur ... Sed non ita facit Sanctus Spiritus, sed permittit ut cor cognoscat quæ dicuntur. » - In I Cor., Hom, xxxi, nº 1, t. Lxi, col. 241, il dit aussi : « Hoc divinatori proprium est ut mente excedat, vim patiatur, pellatur, trahatur quasi furens. Propheta vero non sic, sed cum vigili mente, cum temperanti constitutione, illa sciens quæ dicit, omnia loquitur, etc. » - « Talis alienatio a sensibus, dit S. Thomas, en parlant de l'extase prophétique, non fit in prophetis cum aliqua inordinatione naturæ, sicut in arreptitiis vel furiosis, sed per aliquam causam ordinatam vel naturalem, sicut per somnium, vel spiritualem, sicut per contemplationis vehementiam : sicut de Petro legitur, Act., x, quod cum oraret in cœnaculo, factus est in excessu mentis, vel virtute divina rapiente, secundum illud Ezech., 1 : Facta est super eum manus Domini. » 2º 2º , q. 173, art. 3. Cf. Euseb., H. E., v, 17, t. xx, col. 474; S. Jérôme, Prolog. in Nahum, t. xxv, col. 1232; Prolog. in Is., t. xxiv, col. 19; Origène, Contr. Cels., VII, 4, t. XI, col. 1426; S. Basile, In Is Proœm., c. v, t. xxx, col. 126.

(1) Dan., XII, 8; Zach., IV, 5; I Pet., I, 10.

(2) Os. M. 1; cf. Matth, ii, 45; etc.
(3) S. Jean Chrysostome nous a laissé deux homélies célèbres; De prophetiarum obscuritate, t. LVI, col. 163-192. Outre les raisons que nons indiquerons, il en signale quelques autres, comme celles, de la part de Dieu, de ne pas exposer à de trop grands dang; rels prophètes qui prononçaient des choses désagréables, col. 168, et de ne pas rendre la loi mosaique méprisable, en prédisant trop clairement son abrogation, col. 473. D'autre part, comme nous ne comprenons pas, ou que nous comprenons difficientent la langue originale des prophètes, col. 178, il s'ensuit que leurs oracles sont doublement obscurs; il expose d'une manière frappante cette dernière cause. — Théophylacte a aussi très bien résume les causés de l'obscurité des prophèties dans un pas-

Cela tient à plusieurs causes. 1° L'une des principales, c'est notre ignorance. Nous ne connaissons pas beaucoup de choses qui étaient familières aux contemporains des prophètes, et, par conséquent, ce qui était clair pour eux est incompréhensible pour nous; nous ignorons le sens d'un grand nombre d'allusions aux lieux, aux temps, aux événements, aux personnes, aux usages, aux mœurs; ainsi Isaïe, dans sa prophétie contre Moab, xv-xvr, nomme beaucoup de localités qui nous sont totalement inconnues; de là la difficulté de comprendre ce qu'il en dit. - Cette cause d'obscurité pent néanmoins diminuer par suite du progrès de nos connaissances archéologiques et historiques, et elle diminue, en effet; par exemple, les oracles d'Isaïe, xviii-xx; de Jérémie, xLIII-XLIV; XLVI; d'Ézéchiel, XXIX-XXXII, contre l'Égypte, sont devenus beaucoup plus intelligibles depuis que les travaux des savants de notre siècle ont pénétré le secret des monuments et des ruines de l'Orient.

2º Une partie de l'obscurité des prophéties tient cependant aux prophéties elles-mêmes. Il est dans leur nature de n'être point complètement claires et précises, parce qu'elles prédisent des événements qui n'ont pas eu lieu encore (1); elles ne peuvent les faire connaître que d'une manière générale, sans indiquer un grand nombre de circonstances accessoires; elles nous donnent un croquis de l'avenir, mais non un tableau achevé. Par une suite nécessaire, elles sont un peu vagues, leurs formes et leurs contours sont indécis et comme enveloppés d'une sorte de nuage. De même que plusieurs faits anciens sont obscurs pour nous, parce que nous n'en connaissons que quelques linéaments, comme par exemple l'histoire de Lamech et de ses femmes, Gen., iv,

sage malheureusement mutilé, Proæmium expositionis sanctorum pro-

phetarum, Pat. gr., t. cxxvi, col. 570. (1) « Hec est dignitas prophetiæ, non ut res præsentes denuntiet, sed ut futuras prænuntiet. Prophetia porro cum occulte prolata fuerit, post rerum eventum fit manifestior, ante eventum vero minime. Itaque quia tum obscure dicebantur, ignotæ erant : cum autem res contigerant, propterea manifesta erant, quæ dicta fuerant. » S. J. Chrys., De prophetiarum obscuritate, hom. 11, no 1, t. LVI, col. 177.

ART. I. - DE LA NATURE DE LA PROPHÈTIE.

23-24; de même les événements futurs prédits par les prophètes sont indistincts à nos yeux, parce que nous n'en

voyons qu'un trop petit nombre de traits.

3º Une autre cause de l'obscurité des prophéties, c'est l'absence de distinction des temps dans les prédictions de l'avenir. Elles sont comme des tableaux sans perspective. Souvent Dieu révélait à la fois aux prophètes divers événements, qui devaient s'accomplir à des époques diverses; il les leur montrait néanmoins sur un même plan, quelle que dût en être la date; les plus rapprochés et les plus éloignés étaient confondus ensemble, comme la ruine de Jérusalem et la fin du monde, dans S. Matthieu, xxiv. Il est par là même extrêmement difficile de les démêler.

900. - De la manière dont étaient promulguées les prophéties.

1º Les prophètes faisaient connaître ordinairement leurs oracles au peuple de vive voix dans les lieux où ils se rassemblaient, Is., vn, 3; Jér., xxvi, 2; xxxvi, 10, etc.; c'était le moyen le plus efficace de les propager promptement. Jérémie, ne pouvant s'adresser lui-même à ses compatriotes, leur fit quelquefois lire par Baruch, son secrétaire, les prophéties qu'il lui avait dictées par écrit, Jér., xxxvm, 4-14.

2º Certaines parties des livres prophétiques n'ont probablement été publiées que par écrit, comme la seconde partie d'Isaïe, xL-LXVI, et d'Ézéchiel, xL-XLVIII, qui, contenant des prédictions relatives à des temps éloignés, c'est-à-dire à l'avenement du Messie, n'avaient pas besoin d'être connues.

aussi rapidement.

3° D'autres parties des prophéties ont vraisembablement étécommuniquées d'abord oralement aux Juifs et rédigées ensuite par leurs auteurs, qui ont ordinairement abrégé et résumé leurs discours primitifs. La plupart des livres des petits prophètes paraissent contenir, non des prédictions séparées et indépendantes les unes des autres, mais un ensemble d'oracles, groupés et réunis de manière à former un tout, conservant seulement la substance de la prédication . et des révélations prophétiques.

4º Dans ce cas, ce sont évidenment les prophètes euxmêmes qui ont recweilli leurs œuvres; il y a tout lieu de penser qu'il en a été de même pour tous, et que chacun d'eux a formé la collection de ses prophéties. La collection des plus anciens prophètes est supposée par les moins anciens qui les ont imités: Jérémie est rempli de citations (1), et Zacharie en appelle aux écrits de ceux qui l'ont précédé, 1, 4; vu, 7, 12.

901. - De l'importance de l'étude des prophètes.

1º L'étude des prophéties a une grande importance au point de vue de la religion, parce que la preuve qui en est tirée en faveur de la divinité de J.-C. est une des plus fortes du traité de la révélation. Elles ne frappent pas moins que les miracles: Prophetiæ non minus quam signa movent, dit avec raison S. Jean Chrysostome (2). Notre-Seigneur s'est appuyé lui-mème sur elles pour établir sa mission (3), et les Apôtres, à son exemple, y ont en constamment recours pour fonder la religion nouvelle (4).

2º Outre leur importance pour la démonstration de la religion chrétienne, les prophéties ont une utilité plus générale; elles nous font connaître un grand nombre de vérités dogmatiques et morales, parce que Dieu s'en est servi comme d'un canal par lequel il nous a trausmis une grande partie de la révélation. Ce que les prophètes étaient pour les Hébreux, d'après la parole de S. Augustin, ils le sont aussi pour nous; « Ipsi eis erant philosophi, hoc est, amatores sapientiæ, ipsi sapientes, ipsi theologi, ipsi prophetæ, ipsi doctores probitais aloue pietatis (5). 2º

(1) Cf. Küper, Jeremias librorum sacrorum interpres atque vindex,

Berlin, 1951.

(2) In Joa., Hom. XIX, nº 2, t. LIX, col. 421. Cf. ibid. Hom. LI, nº 4, col. 233-254. — S. Justin va plus loin et préfère les prophéties aux miracles, Apologia l*, n° 30; t. VI, col. 374-375.

(3) Joa., v. 39; vi, 45. Voir Brugère, De vera religione, 2º éd., 1878, p. 244-232; cf. p. 86.

(4) Act., I, 16; II, 16; 25-28; III, 18; 22-24, etc.

(5) S. Aug., De Civ. Dei, l. xviii, c. 41, no 3, t. xLi, col. 602. - La

[902] ART. I. — DE LA NATURE DE LA PROPHÈTIE.

3º L'étude des prophètes est particulièrement utile pour les prédicateurs et les pasteurs des âmes, parce que leurs écrits sont pleins de peintures propres à faire aimer la vertu et hair le vice, à indiquer la voie dans laquelle on doit marcher, à montrer les moyens de ramener les pécheurs au bien, de les toucher et de les persuader (1).

* 902. — Tableau des principales prophéties messianiques ou Christologie.

Les prophéties les plus importantes sont les prophéties messianiques, c'est-à-dire celles qui se rapportent au Messie. Elles ont commencé avant l'époque où ont fleuri les prophétes proprement dits, et sont aussi anciennes que le monde, n° 5, 292. Nous allons donner ici un tableau des principales d'entre elles, depuis le premier livre de l'Ancien Testament jusqu'au dernier, pour qu'on puisse en saisir l'ensemble d'un seul coup d'œil. On peut les diviser en trois parties : 1° celles qui datent des temps primitifs et sont contenues dans le Pentateuque; 2° celles du temps de David qui sont renfermées dans les Psaumes et les livres des Rois; 3° celles qui appartiennent à l'époque du prophétisme, c'est-à-dire celles des grands et des potits pronhètes.

doctrine contenue dans les livres prophétiques a été étudiée et exposée par H. Zschokke, Theologie der Propheten des Allen Testaments, Fribourg, 4877.

(1) « Pictores naturam arte imitantur,... omnia ea quæ oculis cernuntur, artis industria repræsentant, dit un auteur grec, Hom. in tiluhum Ps. L, dans les OEuvres de S. J. Chrys., t. Lv, col. 565. Sic prophetæ quoque virtutis ac vitii pictores quodammodo sunt. Nam insi etiam sermonis penicillo peccatorem, justum, penitentem, stantem, cadentem, resurgentem, vacillantem pingunt. Et quemadmodum pictores bella et cædes efficiunt, sic etiam ipsi peccatum inducunt, nunc impetum faciens, nunc victum ac prostratum, dæmonesque rursus, nunc bellum inferentes, nunc bello lacessitos, itemque diabolum nunc insidias struentem, nunc victum. Quoniam igitur ejusmodi ipsi ars est, summo studio eam cognoscamus... Si peccatorem, qui lapsus sit, ac postea surrexerit, hujusmodi spectaculum doctrinæ argumentum mihi existit. Si justum virum stantem conspexero, hujusmodi contemplatio ad virtutem me ducit. Ex eo spectaculo pugnandi ac vincendi rationem disco. Rursum si probum virum, qui in fraudem impulsus sit, videro, ex hujusmodi conspectu auctior et sapientior fio. »

Première époque : Pentateuque.

- Première période : Adam. 1° Prophétie faite par Dieu à Adam ou Protévangile, Gen., m, 1-15 (n° 292).
- II. Seconde période : période patriarcale. 2º La prophétie de Noé : bénédiction de Sem, Gen., 1x, 18-27 (n° 328). 3º Prophétie : Promesse faites aux patriarches.
 - A. A Abraham. 41° Promesse faite à Abraham, xii, 1-7 (n° 343).

 2° Renouvellement de la promesse temporelle, xiii, 14-17 et xvii, 1-9 (n° 344).
 - 3° Confirmation de la même promesse, xvm, 17-19(n° 350). 4° Nouvelle confirmation, xxu, 16-18 (n° 352-353).
- B. A Isaac. Renouvellement de la promesse à Isaac, xxvi, 1-5 (n° 355).
- C. A Jacob. Renouvellement de la promesse à Jacob, xxviii, 40-45; cf. xxxv, 14-12 (n° 356).
- 4º Prophétie de Jacob mourant, xix, 8-12 (nº 360). III. Troisième periode : Période mosalque. — 5º Prophétie : Pro
 - phétie de Balaam, Num., xxıv, 17 (n° 377). 6° Prophétie : Prophétie de Moïse, Deut., xxıvı, 15-19 (n° 378).

Deuxième époque : De Samuel à David.

- I. Prophétics des livres historiques : 1º Cantique d'Anne, I Reg., II. 40 (nº 481).
 - 2º La promesse faite à David, II Reg., vu, 8-16; cf. III Reg., xı, 29-39 (nº 494).
- 11. Psaumes prophétiques principaux : 1º Psaumes annonçant la gloire du Messie, 11; XLIV; LXXI; CIX.
 - 2º Psaumes annonçant ses souffrances : xv, xxi; xxxix; xL;
- III. Appendice: La Rédemption connue chez les Gentils, Job, xix, 21, 27 (nº 630).

Trojsième époque : Prophétisme.

4° Joel, 11, 28-32. — 2° Jonas (comine figure), 11, 1. — 3° Amos, 1x, 41. — 4° Osée, 1-111; 17; x1, 1; x11. — 5° Michée, 1v·v. — 6° Isaie, 11-1y; y; x1; y1-1x; x1-x1; x1x11; x1xx, 14, xxx11, 18; xxxy; x1, 1-11; x11, 1-19; x1xx-1; x1-x11; x1-x1y; x1x; x2; x2; x1x; xxx1, 1-16; xxv-1xv1. — 7° Nahum, 1, 15; — 8° Jérémie, 11, 21; 11, 1-19; x1, 13; xx11, 1-8; xxx1; xxx11. — 8° Baruch, 11, 24-38. — 10° Ezéchiel, x1, 14-21; xv1, 22-24; xxx1, 20-31; xxxv1, 16-32; xxxx1

[903] ART. 1. - DE LA NATURE DE LA PROPHÉTIE.

11° Daniel, 11; vu; 1x, 21-27. — 12° Aggée, 11, 1-10. — 13° Zacharie, 11, 8-13; 111; vu, 9-15; 11; xu; xu-xu- 14° Malachie, 1, 10-11; 111, 1-6; 1v, 5-6. — Appendice: Livres immédiatement antérieurs à la venue de Notre Seigneur; 1 Mac., 1v, 46; xuv, 41; 5ap., 11, 11-20 (1).

473

* 903. - L'Évangile prophétique.

Après avoir indiqué, dans le tableau précédent, les principales prophéties messianiques de l'Ancien Testament, dans l'ordre des livres où nous les lisons, nous allons les présenter maintenant selon la suite des faits mêmes du saint Évangile. Il faut remarquer que plusieurs des prophéties mentionnées ici sont prises dans le sens spirituel et non dans le sens littéral.

ANCIEN TESTAMENT	PROPHÉTIES	NOUVEAU TESTAMENT
Mich., v, 2	i Patrie du Messie : Bethléem	Matth., II, 6; Joa., viii
Gen., xii, 3; xxii, 18; xxvi, 4; xxviii, 14; xlix, 8-12; 1 Par., xvii, 11	2º Ancètres : Abraham, Isaac, Jacob, Juda, David	Matth., 1, 2-6; Luc III, 31-34.
Is., vii, 14	3º Mère : une vierge; Fils : Dieu .	Matth., r, 18-25; Luc
Num., xxiv, 17	4º Étoile et naissance	Matth., n. 2, 7, 9-10.
Gen., XLIX, 10; Agg.,	5º Date de la naissance : la fin du pouvoir de Juda.	Luc, II, 1; Joa., xix
Ps. LXXI, 10, 11, 15; Is., LX, 3-6	6º Adoration des mages	Matth., 11, 1-11.
Mal., m, 1; rv, 5	7º Le Précurseur : le nouvel Élie (S. Jean-Baptiste)	
	8º Cris de Rachel (massacre des In- nocents)	
Osée, xt, 1	9º Fuite en Égypte	Matth., 11, 15,
(Gen., XLIX, 26; Deut., XXXIII, 16)	10° Séjour à Nazareth	Matth., 11, 23.
Is., xL, 3-4	11º Prédication de S. Jean-Baptiste.	Matth., III, 1; xiv, 1-10 Marc, I, 4; Luc, III, 3

(1) Sur les prophéties messianiques, on peut voir les principales especées déjà par S. Justin, Dial. eum Tryph., 50-53, 66, 198, L. VI, col. 586 sq. Msr. Freppel a rèsumé ce que dit ce Père à ce sujet, S. Justin, leçon XIX, p. 380-390. Cf. aussi S. Aug., pe Civ. Dei, l. XVIII, c. 28-35, L. XII, col. 584-596; Huel, Démonstrions écongétiques, prop. VII, sq., dans Migne, Démonstri, évang., t. v, col. 481-934; L. Reinke, Die messianischen Weissagungen bei den grossen und kleinen Propheten des Alten Testaments, Etnicitung, Grundlect und Uebersetzung nebst einem philological-kritischen und historischen Commentar, 5 in-89, Giessen, 1850-1862; Morisol, Le Christ damn Bethlem, in-89, 1876.

ANCIEN TESTAMENT	PROPHÉTIES	NOUVEAU TESTAMENT
Ps. xvii, 7	. 38° Meurt en poussant un grand cri, hors de Jérusalem	
Ex., xII; Ps. xL, 10	39° Meurt après avoir fait la Pâque.	Matth., xxvr, 19 sq.
Ex., XII; Is., LIII, 7	40° Est l'agneau pascal	I Cor., v,7; Joa., xix, 33.
Ex., xvn, 12	41º Demeure en croix jusqu'au soir.	Matth., xxvtt, 57.
Gen., 11, 21	. 42º Côté ouvert	Joa., xrx, 34.
Dan., 1x, 25-26	. 43° Date de la mort	Matth., xxiv, 1-2.
Is., LIII, 9	14º Sépulture du riche, non du cri- minel	
10		Joa., xx, 14.
1s., xt, 10; Num., xxt, 8-9; Deut., xxxiii, 17	46° Croix, étendard et remède	Luc, 11, 34; Joa., 111, 14-15.
Éz, xxxvi, 25; Zach,	47º Rémission des pêchés par le sang.	Matth., xxvi, 27-28; Luc, xxiv, 45-46.
Zach., xm, f	. 48º Pouvoir de remettre les péchés.	Matth., xxviii, 18; Act., ii, 38; viii, 36.
Ps. XXIII, 7; XLVI, 6	; 49* Ascension; le vainqueur assis à la	Mare, xvi, 19; Act., 1,
	droite de Dieu	
	, 50° Mission du Saint Esprit	
3	est esteur a ruscenstrague	
- sender stranger	additions of the second state of	xx, 22; Act., 11, 2 sq.
	. 51° Conversion des gentils	
	52º La religion source de saintelé	
	. 53° La religion victorieuse de toutes les attaques	
Ps. II; XLIV; LXVII, 25-	54 Règne éternel du Christ	
26; CIX; Is., IX, 7;		xix, 15, 19-22; Hebr.,
Dan., tx	and the state of t	XIII, 8.

ARTICLE II.

Des prophètes en général.

Les grands et les petits prophètes. - Genre de vie des prophètes. - Chronologie.

904. - De la distinction des grands et des petits prophètes.

L'Ancien Testament renferme les écrits de seize prophètes proprement dits. Quatre d'entre eux sont appelés grands prophètes : ce sont Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel (ce dernier est rangé par les Juifs parmi les hagiographes, n° 3). Les douze autres portent le nom de petits prophètes. Ce sont Osée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. On pourrait leur joindre Baruch, dont la prophétie est placée après celle de

Jérémie, de qui il était secrétaire. Les petits prophètes sont ainsi nommės, par opposition aux quatre grands prophètes, non à cause du contenu, mais à cause de l'étendue de leurs écrits, qui était relativement peu considérable (1). Aussi les anciens les écrivaient-ils tous à la suite sur un seul rouleau ou volume (2), et les Juifs ne les comptaient-ils que comme formant un seul livre, dans le canon des Saintes Écritures, μονόδιδλος, τὸ δωδεκαπρόσητον, nº 3, 2º. Les grands prophètes ont recu ce titre à cause du nombre beaucoup plus considérable et par là très important de leurs oracles.

Outre les prophètes dont les écrits nous ont été conservés, l'Ancien Testament en mentionne plusieurs autres qui n'ont annoncé l'avenir que de vive voix, ou bien dont les livres sont perdus.

905. - Du genre de vie des prophèles.

Les prophètes appartenaient à toutes les conditions de la société : plusieurs étaient de race sacerdotale, comme Jérémie ; Amos était pasteur et agriculteur; les uns vivaient au milieu des schismatiques du royaume d'Israël; les autres habitaient Juda et Jérusalem. Leurs écrits reflètent toujours, dans une certaine mesure, le milieu dans lequel ils étaient placés et portent l'empreinte de leur genre de vie et de leurs occupations, comme nous le verrons en les étudiant séparément. Ils menaient, en général, une existence austère; un sac leur servait communément d'habit, Is., xx, 2; Zach., xIII, 4; Élie était vêtu de peaux de bête, IV Reg., 1, 8. Plusieurs d'entre eux étaient mariés. Ils avaient quelquefois des disciples, comme Jérémie, à qui Baruch, prophète lui-même, servait de secrétaire. Élisée fut disciple d'Élie, et dirigea un certain nombre d'écoles de prophètes, nº 482, 2º. La plupart eurent

ART. II. - DES PROPHÈTES EN GÉNÉRAL. à souffrir des persécutions de la part de ceux qu'ils menaçaient au nom du Seigneur (1).

906. - De la chronologie des prophètes.

La chronologie des prophètes n'est pas sans importance, puisque elle sert à établir le caractère surnaturel de leurs écrits et aide à les mieux comprendre, mais c'est une des questions les plus difficiles de l'Ancien Testament. Nos Bibles ne les ont point rangés selon l'ordre des temps; les éditions hébraïques et les Septante ne leur donnent pas d'ailleurs la même place que la Vulgate. Quelques-uns des livres prophétiques sont datés, et leur classement n'offre pas de graves embarras; d'autres ne le sont point, et ce n'est que d'après l'étude de leur contenu que l'on peut réussir à en fixer approximativement l'époque. Malheureusement les allusions historiques qu'ils contiennent ne sont pas toujours assez claires pour que l'on puisse en tirer des indices certains; on est alors réduit à se contenter de vraisemblances. En se servant, pour dresser la chronologie des prophètes, des dates qu'ils nous fournissent ou des événements dont ils parlent, on remarque que, dans la Vulgate, les quatre grands prophètes sont placés eux-mêmes selon l'ordre des temps, sans s'occuper des petits prophètes qui ont vécu simultanément ou dans l'intervalle. Quant aux petits prophètes, ils ne sont certainement pas rangés chronologiquement; on a cependant tenu compte jusqu'à un certain point de l'époque où ils ont vécu. Ainsi, l'on distingue facilement trois séries de petits prophètes par ordre de temps : les prophètes de la période anté-assyrienne et assyrienne, depuis Osée jusqu'à Nahum;

^{(4) *} Propterea dicuntur minores, quia sermones eorum sunt breves, in corum comparatione qui majores ideo vocantur, quia prolixa volumina condiderunt, » dit S. Augustin, De Civ. Dei, xviii, 29, nº 1, t. XLI,

^{(2) «} Ne si singuli seorsim manerent, unus aut alter ob parvitatem periret, » dit Kimchi, Præf. comm. in Ps., d'après la tradition rabbinique, Keil, Die zwölf kleinen Propheten, 1866, p. 5.

⁽¹⁾ Les traditions sur les prophètes sont rassemblées dans le Liber de vitis prophetarum, faussement attribué à S. Épiphane, t. XLIII, col. 393-414. « Quem suppositum esse sexcentæ mendaciorum nugæ persuadent, quibus liber iste refertus est, » dit Fessler , Institutiones Patrologiæ, t. 1, p. 616. C'est l'opinion générale des critiques. Ce livre doit contenir cependant quelques fragments de vérité. Il faut porter le même jugement sur l'œuvre analogue, connue sous le nom de Dorothée de Tyr, qui est insérée dans le Chronicon pascale, Pat. gr., t. xcII. col. 359-398.

(1) S. Jérôme avait exprimé l'opinion, dans sa Préface des Petits prophètes, que ceux qui ne portent en tête de leurs écrits aucune indication de temps avaient fleuri sous les mêmes rois que ceux qui les précèdent et dont la date est connue par le titre. On a dit de même que les psaumes anonymes ont pour auteurs ceux qui ont écrit les psaumes signés qui les précèdent. Cette règle n'est rigoureusement exacte ni pour les psaumes, ni pour les petits prophètes. - La classification de ces derniers, dans les manuscrits, ne paraît pas d'ailleurs avoir été toujours la même, car elle diffère dans les Septante, d'une part, et dans la Bible hébraique, ainsi que dans la Vulgate d'autre part.

Hébreu et Vulgate.	Septante.
1. Osée.	1. Osée.
2. Joel.	2. Amos.
3. Amos.	3. Michée.
4. Abdias.	4. Joel.
5, Jonas.	5. Abdias.
6 Michée	6 Jonas

Les six autres occupent le même rang en hébreu, en grec et en latin : 7. Nahum; 8. Habacuc; 9. Sophonie; 10. Aggée; 11. Zacharie; 12. Malachie.

surnaturel de leurs révélations est, de ce chef, à l'abri de toute contestation sérieuse.

* 907. - Tableau chronologique des prophètes (1).

		The state of the s	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	The second second second
	Prophètes.	DATES AP-	ROIS SOUS LESQUELS ILS ONT PROPHÉTISÉ.	PATS SUR LESQUELS ILS ONT PROPHÉTIS
	Abdias.	889-884	Joram (?).	Contre l'Idumée.
	Joel.	878-838	Jose (2).	Sur Juda.
	Jonas.	825-784	(Jéroboam II).	Sur Ninive.
1	Amos.	809-784	Jéroboam II et Ozias.	Contre Israel.
THE PERSON NAMED IN	· 1	阿莱亚斯斯 (150)	Jéroboum II, Ozias, Joa-	The state of the s
Période de la lutte	Osée.	790-723	tham, Achaz et É:é-	J. SSHARRSON MINISTER
contre l'Assyrie.	Michée.	758-710	Joatham, Achaz, Ézé- chias.	
abrains	Isaïe.	759-699	Ozias , Joatham , Achaz, Ézéchias (et Manassé).	connus des Hébreu:
	Nahuem.	665	(Manassé).	Contre Ninive.
15 TED (1	Habaeuc,	650-627	(Manassé ou Josías) (?).	Contre les Chaldéen
	Sophonie.	628-623	Josias.	Contre Juda et le
11	Jérémie.	625 - après 588	Josias, Joakim, Jécho- nias, Sédécias, (en Égypte).	peuples voisins, l'I gypte et Babylone
Période	Barneh.	583	Sédécias.	Exhortation aux cap tifs de Babylone.
Chaldéenne.	Ézéchiel.	595-573	Jéchonias; captivité.	Contre Juda et les per ples voisins; restar ration.
Daniel.	664-534	Jéchonias, Nabuchodo- nosor, Balthasar, Da- rins le Mède, Cyrus.		
Ш	Aggée.	520	Darius fils d'Hystape.	Promesse à Juda,
Après	Zacharie.	à partir de 520	COLUMN TO THE PERSON OF THE PE	Le bel avenir de Je rusalem.
la Captivité.	Malachie.	433-423	(Artaxerces Longue- main).	La bonté de Dieu pou son peuple,

⁽¹⁾ Il ne faut point oublier que l'ordre et les dates donnés ici ne sont point certains, en particulier pour Abdias. Les raisons du classement adopté pour les prophètes dont les livres ne sont point datés seront données au fur et à mesure dans le chapitre vi. Les noms de ces prophètes sont imprimés dans ce tableau en italique, pour les distinguer de ceux qui ont nomma les rois sous lesquels ils ont rendu leurs oracles. Dans la colonno des rois, Jéroboam II est roi d'Israël; tous les autres jusqu'à Nabuchedonosor, du temps de Daniel, sont des rois de Juda,